



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Juin 2010

En tant que pêcheurs, nous devons mettre un terme à la folie des centrales hydroélectriques

Après le succès remporté avec la contre-proposition à l'initiative sur la protection des eaux, la Fédération Suisse de Pêche a un nouveau projet politique : à l'occasion de l'assemblée des délégués (AD) à Frutigen, une pétition nationale baptisée « Sauvez nos cours d'eau » a été lancée afin de mettre un terme à la folie actuelle des centrales hydroélectriques.

Un an après la grande réorganisation de la Fédération, le président central Roland Seiler et son équipe ont rendu compte des objectifs atteints.

Cet état des lieux était placé sous une bonne étoile à Frutigen. Cela a commencé avec les votants : avec 62 délégués (et de nombreux invités) représentant 86 pour cent des personnes autorisées à voter, la représentativité de la Fédération de Pêche était assurée. « Il y a eu des époques où nous tremblions pour le quorum », a indiqué Roland Seiler à propos d'assemblées passées.

De très grands accomplissements

Le président central a comparé l'ambitieux programme en sept points présenté en mai 2009 à Schaffhouse au bilan actuel et déclaré : « Je suis moi-même étonné de voir à quel point nous avons progressé en un an seulement. » Il a cité les mots-clés suivants : enrichissement des classeurs des instructeurs,

nouveaux documents pour la formation au brevet, restructuration des anciennes olympiades des jeunes pêcheurs, participation à « Pêche Chasse Tir », poisson de l'année, texte de prise de position, développement de la communication, création d'équipes de compétence, retrait de l'initiative en raison de la contre-proposition fructueuse, colloque sur la protection des eaux, gestion électronique des adresses, base financière solide, collaboration constructive avec des partenaires tels que le 111er-Club, le bpa, le Bureau suisse de conseil pour la pêche Fiber ou d'autres fédérations.

Pétition : chaque signature compte

Lors de l'AD à Frutigen, le bureau directeur a présenté le nouveau projet politique : la pétition « Sauvez nos cours

d'eau » dans la bataille contre l'actuelle ambiance de ruée vers l'or entourant les centrales hydroélectriques. « Les ruisseaux écologiquement précieux ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la production de courant » a critiqué



Roland Seiler. La folie des centrales hydroélectriques est due à la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). « Dans tout le pays, on planifie des centrales hydrauliques qui n'auraient autrement pas été rentables et n'auraient pas été construites. » R. Seiler s'appuie dans ce cadre sur les chiffres saisissants de l'Office fédéral de l'environnement,

selon lesquels 90 pour cent des cours d'eau suisses susceptibles de servir à la production d'énergie sont déjà exploités.

A l'unanimité, l'AD a décidé à Frutigen de lancer une pétition comportant six revendications (voir ci-contre) et de la porter devant le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons.

Roland Seiler a invité l'assemblée à participer activement à la collecte des signatures. « Nous autres pêcheurs devons mettre un terme à la folie des centrales hydroélectriques ». Chaque voix compte.

Le plus simple est de signer en ligne sur www.sfv-fsp.ch ou à l'aide du talon ci-contre.

Dans son exposé, Sebastian Hanfland a confirmé que la FSP était sur la bonne voie avec cette pétition. Ce spécialiste munichois des centrales

hydroélectriques a déclaré : « Les centrales hydroélectriques ne présentent pas d'avantages pour la protection du climat en termes de réduction des émissions de CO₂. » Le prix à payer est trop élevé en l'absence de contrepartie : « Les centrales hydroélectriques ont toujours un impact sur les poissons peuplant le fleuve. »

Croissance en Suisse romande

Le point le plus réjouissant à l'ordre du jour de l'AD de Frutigen a été l'admission de nouvelles organisations au sein de la FSP :

- Fédération Internationale des Pêcheurs Amateurs du Léman
- Fédération cantonale des Pêcheurs jurassiens
- Corporation des Pêcheurs Professionnels du Lac de Neuchâtel
- 111er Club de la FSP

Une annonce personnelle était quant à elle bien moins plaisante : Thierry Potterat a démissionné du poste de vice-président pour raisons familiales. Le président Roland Seiler a rendu hommage à son engagement infatigable, convaincant et compétent pendant de nombreuses années.



Rien d'étonnant à ce que Thierry Potterat ait été nommé membre honoraire sous les acclamations. Pour lui succéder, l'AD a élu Charles Kull (Concise VD).

Kurt Bischof

Une exposition géniale

A l'initiative de Hans-Peter Güntensperger, membre du bureau directeur de la FSP et habitant de Frutigen, l'assemblée des délégués a eu lieu à la serre tropicale de Frutigen.

La date de l'AD a pu être combinée avec l'inauguration de l'exposition sur la pêche en Suisse. Il s'agit d'un projet commun de la Fédération Cantonale Bernoise de la Pêche, de la Fédération Suisse de Pêche et de la serre tropicale de Frutigen. Les exposants sont parvenus à dresser un

portrait réussi de la pêche – une présentation qui ne fait l'impasse sur aucun des aspects variés de l'exploitation, de la protection et de la conservation.

Dans le « tunnel subaquatique », les visiteurs se familiarisent avec le thème de la pêche au travers de photos marquantes sur la diversité des cours d'eau poissonneux et avec les principales techniques de pêche à la ligne au moyen de poissons naturalisés avec en toile de fond leur ha-

bitat et la vue d'ensemble de toutes les espèces de poissons. La passion de la pêche va bien au-delà de la pêche à la ligne.

Six tableaux d'affichage (panneaux) renseignent sur les espèces menacées, les causes et les éventuelles mesures des pêcheurs, mais aussi sur l'engagement de ces derniers dans le travail auprès des jeunes et la formation pour devenir un pêcheur droit.

Bi.



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Pétition « Sauvez nos cours d'eau »

Selon les renseignements de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, 90 pour cent des cours d'eau suisses susceptibles de servir à la production d'énergie sont déjà exploités. Dans la perspective de la « rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) », qui a l'effet d'une subvention, on prévoit aujourd'hui des projets de centrales hydrauliques qui n'auraient autrement pas été rentables et n'auraient pas abouti.

Il y a donc un risque que des ruisseaux jusqu'ici épargnés et des zones écologiquement précieuses soient sacrifiés à la production d'électricité.

En se fondant sur l'art. 33 de la Constitution fédérale, les soussignés adressent par conséquent les souhaits suivants à l'Assemblée fédérale, au Conseil fédéral et aux cantons :

1. La Confédération définit les critères écologiques pertinents qui aboutissent à une exclusion de la subvention au travers de la RPC.
2. Les cours d'eau naturels et peu aménagés, avec une population naturelle de poissons, des frayères d'ombres et de nases et les cours d'eau de montaison des truites de lac doivent, notamment, être épargnés par la construction de nouvelles centrales hydroélectriques.
3. Les cantons désignent les cours d'eau qui, pour des raisons écologiques, touristiques ou halieutiques, n'entrent pas en ligne de compte pour l'exploitation de la force hydraulique.
4. Les centrales hydroélectriques d'une puissance inférieure à 300 kW doivent être exclues de la subvention au travers de la RPC.
5. En cas de nouvelle centrale hydroélectrique, il faut assurer la montaison et la dévalaison, le passage sédimentaire et un rapport entre hautes et basses eaux de 5:1 maximum.
6. Lors de l'autorisation de nouvelles centrales hydroélectriques, il faut obliger les exploitants à s'acquitter d'une taxe de 2 centimes par m³ capté pour le financement de mesures de compensation et de remplacement.

Nom	Prénom	Date de naissance	Rue/N°	NPA Lieu	Signature*
-----	--------	-------------------	--------	----------	------------

manuscrite

* souhaite des informations complémentaires

Remarques :

- Toutes les personnes, indépendamment de leur âge, de leur lieu de résidence ou de leur nationalité, ont le droit de signer la pétition une fois. Les soussignés n'assument aucune obligation.
- **Le plus simple est de signer en ligne sur www.sfv-fsp.ch**
- Les formulaires vides peuvent être copiés à volonté.
- Veuillez renvoyer les formulaires signés d'ici à fin août 2010 à :
Fédération Suisse de Pêche FSP, Case postale 8218, 3001 Berne